



*CAHIER DES CHARGES DE LA FORMATION : 4 - 5 – 6 CEFA – Maçon/ne PEQ*

	4 <sup>ième</sup>	5 <sup>ième</sup>	6 <sup>ième</sup>	DFP
Intitulés UQ	<p><b>UQ1</b> : Poser des systèmes d'égouttage et de drainage périphérique.</p> <p><b>UQ5</b> : Implanter un ouvrage. Réaliser la fondation. Exécuter des maçonneries enterrées.</p>	<p><b>UQ 2 (Dé)Coffrer, ferrailler et bétonner des éléments simples (dalles, poutres, colonnes).</b></p> <p><b>UQ 6</b> : Exécuter des maçonneries en blocs. Poser des éléments de plancher sur une maçonnerie.</p>	<p><b>UQ 3</b> : Placer l'isolation thermique sur un mur existant.</p> <p><b>UQ4</b> : Exécuter des maçonneries collées.</p> <p><b>UQ7</b> : Exécuter des maçonneries de parement au mortier.</p>	<p><b>Au terme de la 6<sup>ième</sup> :</b></p> <p>si l'élève n'obtient pas une ou plusieurs UQ, il intègre un <b>dispositif de fin de parcours</b>.</p> <p>Le Conseil de classe établit pour les élèves concernés un programme spécifique de soutien aux apprentissages (PSSA) qui leur permet d'atteindre la maîtrise des compétences.</p> <p>Ce dispositif doit être le plus court possible et comprend 20 à 36 périodes/semaine.</p> <p>Si le PSSA vise l'obtention d'un CQ, il doit obligatoirement comprendre un stage en entreprise.</p>
Stages	Contrat d'insertion en entreprise	Contrat d'insertion en entreprise	Contrat d'insertion en entreprise	